

Règles applicables aux réunions virtuelles

Garantir des services agréables et de qualité lors des réunions
virtuelles

La mauvaise qualité du son peut avoir un impact sur la santé des interprètes & peut entraîner l'interruption de leurs services.



Les interprètes s'efforcent toujours de promouvoir le multilinguisme et de fournir des services de qualité. Pour qu'ils y parviennent, il est toutefois indispensable que le son soit de qualité. Le risque d'interruptions dans l'interprétation et de problèmes liés à l'écoute et à la santé auditive des interprètes augmente dès que la qualité du son n'est pas conforme aux normes (ISO) applicables.

Le meilleur moyen d'obtenir une qualité sonore aussi bonne que possible est de respecter les consignes ci-après.

Au moment de la prise de parole

- Le microphone et la caméra doivent être activés uniquement pendant les interventions.
- Les feuilles de papier doivent être maintenues à distance du microphone pendant que vous parlez pour éviter les bruissements qui couvrent le son et sont très désagréables pour les auditeurs.
- Parlez à un rythme modéré (pas plus de 120 mots par minute).
- Le texte des déclarations doit être communiqué à l'avance, et les interprètes en vérifieront la teneur à l'audition.
- Le microphone doit être coupé à la fin de chaque intervention et demeurer ensuite en mode muet pour éviter toute distorsion du son.



Microphone

- Utilisez un microphone unidirectionnel doté d'un câble USB ainsi qu'un casque séparé. Le casque ne doit pas être équipé d'un microphone intégré. On trouvera des exemples de modèles adaptés sur la diapositive suivante. Évitez les écouteurs sans fil ou les écouteurs dotés d'un microphone (Apple EarPods, par exemple).
- Il ne faut pas utiliser les microphones qui sont intégrés aux ordinateurs.
- Évitez d'utiliser des salles de vidéoconférence équipées de microphones de conférence omnidirectionnels de type "araignée". Utilisez plutôt une salle équipée de microphones unidirectionnels.
- Placez le microphone à une distance raisonnable et parlez directement dedans.
- Vérifiez que la plateforme reconnaît le microphone.



MICROPHONES RECOMMANDÉS

- Microphones unidirectionnels (Razer Seiren Mini, Rode NT USB Mini ou autres microphones similaires)
 - Microphones cravates (microphone Sennheiser ME 4-N cardioïde lavalier ou autres microphones similaires)
-
- Spécifications techniques des microphones: directionnels; réponse fréquentielle: 20 Hz-20 kHz; Max SPL: 110 dB (THD: 0,5% 1 kHz)



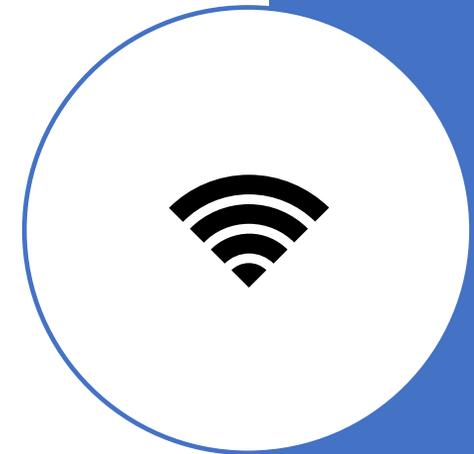
Appareil

- Connectez-vous à la réunion à partir d'un ordinateur de bureau ou d'un ordinateur portable, jamais d'une tablette ou d'un smartphone.
- Veillez à utiliser l'application recommandée pour la plateforme, et vérifiez que l'application est entièrement à jour.



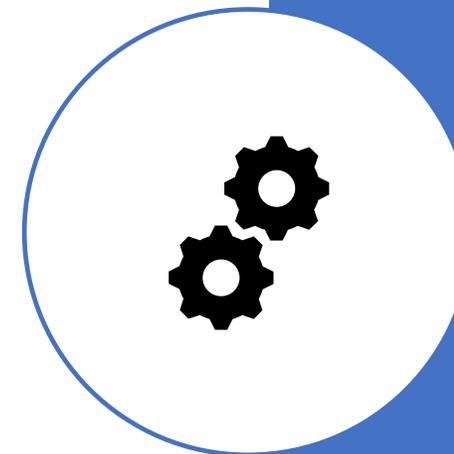
Connexion à Internet

- Raccordez l'ordinateur au moyen d'un câble Ethernet pour obtenir une stabilité maximale.
- En l'absence de câble Ethernet, assurez-vous que le signal Wi-Fi est suffisamment puissant; rapprochez-vous du modem si nécessaire.
- Le débit montant et le débit descendant doivent être de 10 Mbit/s au minimum. Les débits peuvent être mesurés sur des sites tels que www.speedcheck.org ou www.speedtest.net.



Environnement

- Installez-vous dans une pièce calme dont les portes et les fenêtres sont fermées et éliminez toutes les autres sources de bruit de fond et d'interférences (coupez les climatiseurs bruyants, par exemple). Évitez les pièces hautes de plafond, car cela entraîne une réverbération qui déforme le son.
- Toutes les notifications et les applications sonores des appareils se trouvant dans la pièce doivent être désactivées avant le début de la réunion.



Caméra et cadrage

- Les participants qui souhaitent prendre la parole doivent avoir accès à une caméra, car les expressions du visage et le langage corporel des intervenants sont des aides précieuses pour les interprètes.
- La caméra doit présenter une vue nette de face de l'orateur, idéalement de la tête et des épaules.
- Évitez les contre-jours prononcés, comme les fenêtres en arrière-plan.



Test avant la réunion

- Nous vous invitons vivement à vous connecter 10 minutes avant le début de la réunion afin de vérifier votre matériel, votre connexion et votre configuration avec les modérateurs techniques.





Qualité du son et de la vidéo

- Vous disposez de trois options pour effectuer un test complet:
- Autotest. Accédez à la page <https://zoom.us/test> – Dans la fenêtre qui apparaît, cliquez sur "Rejoindre", et suivez les instructions.
- Test à plusieurs participants avec un compte Zoom gratuit.
 - Pour obtenir un compte Zoom gratuit, inscrivez-vous sur la page <https://zoom.us/signup> (ouverture dans une nouvelle fenêtre).
NOTE: n'utilisez pas un compte un.org comme compte de test.
 - Connectez-vous au compte de test et lancez une réunion.
 - Communiquez le lien de la réunion aux autres personnes avec lesquelles vous souhaitez effectuer le test.
NOTE: les réunions organisées avec des comptes gratuits sont limitées à 40 minutes.
- Test à plusieurs participants avec un compte Zoom d'entreprise. Si votre entité possède déjà des licences Zoom reliées à des adresses de messagerie un.org, vous pouvez les utiliser et suivre la procédure de l'option 2, mais sans la limite de 40 minutes.



Connectivité

- Vous pouvez vérifier votre vitesse de connexion au moyen d'un outil tel que <https://fast.com/> (ouverture dans une nouvelle fenêtre). Si le débit indiqué est au moins égal à 10 Mbit/s, votre connexion devrait être suffisante. Sinon, selon le type de la manifestation à laquelle vous participez, veuillez vérifier votre vitesse de connexion sur la base des éléments suivants:
- Pour les appels vidéo concernant un seul interlocuteur (1:1):
 - Pour les vidéos de haute qualité: 600 kbit/s (montant/descendant)
 - Pour des vidéos HD 720p: 1,2 Mbit/s (montant/descendant)
 - Pour des vidéos HD 1080p: 3,8 Mbit/s / 3,0 Mbit/s (montant/descendant)
- Pour les appels vidéo en groupe:
 - Pour les vidéos de haute qualité: 1,0 Mbit/s / 600 kbit/s (montant/descendant)
 - Pour des vidéos HD 720p: 2,6 Mbit/s / 1,8 Mbit/s (montant/descendant)
 - Pour des vidéos HD 1080p: 3,8 Mbit/s / 3,0 Mbit/s (montant/descendant)
 - Pour la réception des vues de la galerie: 2,0 Mbit/s (25 vues), 4,0 Mbit/s (49 vues)
- Pour le partage d'écran uniquement (aucune vignette vidéo): 50-75 kbit/s
- Pour le partage d'écran avec vignette vidéo: 50-150 kbit/s
- Pour le VoIP audio (transmission de la voix par Internet): 60-80 kbit/s
- Pour le téléphone Zoom: 60-100 kbit/s

Écoutez ce que les interprètes des organismes des Nations Unies ont à vous dire

- Votre message est important, et nos interprètes jouent un rôle essentiel pour le faire passer lors des réunions des organismes des Nations Unies. Mais ils ont besoin d'une qualité de son adéquate pour y parvenir.
- <https://youtu.be/jS7C64N14i8>

